

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département des Cantals

Registre 3^e N° 218

SIGNALEMENT.

L^e Sr Sioubet, Antoine, Boulanger

natif de Broumes St. Mory

demeurant à *St. Mory*

allant à Madrid

âgé de 23 ans, taille d'un mètre
56 centimètres

cheveux châtain front court

sourcils *if* yeux ronds

nez gros bouche moyenne

barbe naissante menton court

visage rond teint coloré

SIGNES PARTICULIERS :

[Signature]

PIÈCES DÉPOSÉES.

Acte de naissance

FAIT à *Chavillat*, le 17^e mai 1862.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :



Mairie
de
Proans-St. Mary.



*Mariage
Paulange
non marié*

Nous, Souffigné, De Verdun bi-joliste de
Maire de la Commune de Proans St. Mary,
Canton de St. Mary, arrondissement de Cambrai,
(Cantal) avons l'honneur de certifier qu'il
est de droit que le Sieur Liaubet Antoine lib
de Sieur Francis et de Sieur Delphine
ni et domiciliés avec sa mère au lieu de
Rouzel en notre Commune, âgé de vingt trois
ans, taille un mètre six cent dix centimètres.
Cheveux châtain, Serris, etc. Front couvert,
yeux roux, nez gros, bouche moyenne, lèvre
naissante, menton rond, Page rond, teint
rosé, Signes particuliers, etc.
et de bonne vie et mœurs qu'il a satisfait
à la loi sur le recrutement, et qu'il est
digne qu'un passe port pour aller en Espagne
Lui sert de libération de Propriétaire Cultivateur.

Proans St. Mary le 14 Mars 1862.

L. Maire
De Verdun

